

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13444**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan (ESITC CACHAN)

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris (ESITC Paris)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) (Cachan, Val-de-Marne) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'ESITC de Cachan, Recteur de l'Académie de Créteil, Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) (Cachan, Val-de-Marne)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

L'ESITC de Cachan a pour objectif de former et certifier des ingénieurs de production capables de gérer les aspects techniques, organisationnels, économiques et humains d'un chantier de bâtiment ou de travaux publics (ouvrages d'art, routes, stations d'épuration, réseaux d'eau ou d'électricité...). Ils se destinent en grande majorité aux entreprises de construction, un petit pourcentage choisissant la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage ou le Bureau d'Etudes.

Description des compétences évaluées et attestées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- La dimension spécifique à l'ESITC de Cachan:

1. Compétences scientifiques et techniques :
 - a. capacité à interpréter et analyser les documents du dossier-projet (plans d'architecte et du bureau d'études, documents administratifs)
 - b. capacité à vérifier les dimensionnements prévus pour les structures de la construction (béton armé, béton précontraint, construction métallique)
 - c. capacité à analyser un rapport de sol et à vérifier les choix préconisés par le bureau d'études
 - d. capacité à traiter avec des sous-traitants spécialistes de domaines techniques (climatisation, chauffage, sanitaires, terrassement, assainissement, voirie, etc...)

2. Organisation de la production :
 - a. détermination des modes opératoires, et du choix constructif du gros oeuvre
 - b. capacité à établir un planning prévisionnel du déroulement du chantier
 - c. capacité à établir un plan de sécurité
 - d. Capacité à conduire une réalisation en gérant les aléas
3. Management des hommes :
 - a. aptitude à constituer les équipes du chantier (organigramme, recrutement, sécurité), à planifier leurs tâches et leur fixer des objectifs
 - b. aptitude à mener les réunions de chantier et à établir de bonnes relations avec le client
4. Management du chantier :
 - Capacité à respecter la marge prévue sur son chantier

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que la construction, le génie civil ; les études techniques, l'ingénierie, la R&D dans le domaine de l'aménagement et l'environnement.

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Les ingénieurs orientent principalement leurs activités dans la direction des chantiers des entreprises de bâtiment et travaux publics, dans le domaine de l'ingénierie, des études et conseils techniques. On les retrouve aussi responsables de projets. Ils prétendent aux emplois d'ingénieurs travaux ou d'ingénieur en bureau d'études.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

FORMATION SOUS STATUT D'ETUDIANT

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus

Ce programme est organisé sur 10 semestres, à partir des acquis de formation scientifique générale de niveau minimum Bac scientifique ; ces acquis ont été reconnus par la réussite au concours d'admission en 1ère année ou par l'admission sur titre en 3ème année en justifiant d'un niveau Bac+2.

Le programme général de formation est organisé selon 9 champs de capacités :

1. Culture générale dont scientifique
2. Sciences de l'ingénieur et technologie
3. Initiation à la vie des entreprises
4. Management de projets
5. Entreprenariat et expériences en entreprises : stages, PFE
6. Préparation à l'international : anglais, seconde langue vivante, séjours et études à l'étranger
7. Initiation à la recherche : projet industriel obligatoire
8. Connaissance des métiers et des professions du secteur de la construction
9. Ouverture sur la société : bureau des élèves, associations étudiantes.

Modalités d'évaluation des acquis des élèves

L'évaluation d'un élève est concrétisée par un contrôle continu opéré au travers de mises en situation comportant les épreuves suivantes : Applications / travaux pratiques / interrogations écrites et orales / compositions / projets et soutenances / rapport du séjour obligatoire à l'étranger et soutenance en langue étrangère / rapports de stages en entreprises et soutenances / projet de fin d'études (PFE) finalisé par un rapport et une soutenance.

Les plans d'études de chaque année sont découpés en unités de valeurs auxquelles sont affectés des crédits ECTS. La validation d'une unité de valeur s'obtient en obtenant la moyenne requise pour celle-ci. Celle du cursus est acquise par l'obtention de 300 crédits ECTS et d'un niveau B2 en anglais sanctionné par un organisme extérieur à l'école (TOEIC, TOEFL).

FORMATION SOUS STATUT D'APPRENTI

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus

Ce programme est organisé sur 6 semestres, à partir des acquis scientifiques, culturels et technologiques de niveau Bac+2; ces acquis ont été reconnus par la réussite au concours d'admission en 3ème année et la présentation de diplôme de la formation en question.

Le programme général de formation est organisé selon 9 champs de capacités :

1. Culture générale dont scientifique

2. Sciences de l'ingénieur et technologie
3. Initiation à la vie des entreprises
 4. Management de projets
 5. Entreprenariat et expériences en entreprises
 6. Préparation à l'international : anglais, seconde langue vivante, séjours et études à l'étranger
 7. Initiation à la recherche : projet de veille technologique en anglais, travaux pratiques au laboratoire de recherche de l'école le Pavillon de l'eau et de l'environnement
8. Connaissance des métiers et des professions du secteur de la construction
9. Ouverture sur la société : vie étudiante

Modalités d'évaluation des acquis des apprentis

L'évaluation d'un apprenti est concrétisée pour les périodes académiques par un contrôle continu opéré au travers de mises en situation comportant les épreuves suivantes :

Applications / travaux pratiques / interrogations écrites et orales / compositions / projets et soutenances.

Les périodes en entreprises ayant toutes un thème précis accepté par l'entreprise d'accueil, font l'objet d'une appréciation par le maître d'apprentissage ou tuteur de l'entreprise des compétences acquises, d'un rapport sur la période expliqué lors d'une interrogation orale menée par le professeur de l'école. L'apprenti passera ensuite un contrôle des connaissances du même niveau que celui de la formation sous statut d'étudiant pour ce domaine d'études. Il en sera de même pour la période à l'étranger.

Les plans d'études de chaque année sont découpés en unités de valeurs auxquelles sont affectés des crédits ECTS. La validation d'une unité de valeur s'obtient en obtenant la moyenne requise pour celle-ci. Celle du cursus est acquise par l'obtention de 180 crédits ECTS sur ces 3 ans et d'un niveau B2 en anglais sanctionné par un organisme extérieur à l'école (TOEIC, TOEFL).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury de diplôme est constitué comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • - un responsable d'entreprise désigné chaque année par le Directeur, président du jury • - le directeur, • - les directeurs des études de la formation sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti • - 5 professeurs désignés par le directeur
En contrat d'apprentissage	X		le même
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	Opportunité pour l'élève sous statut d'étudiant de préparer un double diplôme (notamment avec les pays suivants : Grande-Bretagne, Etats-Unis). Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'école

Base légale

Référence du décret général :

Déclaration d'ouverture de l'école à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses (Val de Marne) le 30 avril 1992 sous le nom d'Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Cachan (récépissé du 12 mai 1992)

Déclaration de changement de nom de l'école en Ecole Supérieure de Travaux Publics de Cachan auprès de la sous-préfecture de L'Haÿ-

les-Roses le 9 août 1993. (récépissé en date du 13 août 1993)

Déclaration de changement de nom de l'école en Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan auprès de la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses le 28 février 1996. (récépissé en date du 5 mars 1996)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Création de l'école : JO du 27 mai 1992 page 1592 sous le nom d'Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Cachan

Changement de nom de l'école en Ecole Supérieure de Travaux Publics de Cachan (JO du 25 août 1993 page 2964)

Changement du nom de l'école en Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan (JO du 26 mars 1997 page 1505)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 24 février 2011 de la Commission des titres d'Ingénieur (CTI) habilitant l'école à délivrer le titre d'ingénieur (habilitation périodique)

Décision N° 2011/12-04 en date du 13 décembre 2011 de la CTI relative à l'habilitation de l'ESITC de Cachan à délivrer un titre d'ingénieur diplômé par l'apprentissage

Habilitation pour 6 ans (durée maximale) par la Commission des Titres d'Ingénieur le 11 juin 2013

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.esitc-cachan.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESITC CACHAN 28, Avenue du Président Wilson 94234 CACHAN CEDEX Tél. 01 49 08 07 90

Historique de la certification :

1992 L'Ecole est habilitée le 12 mai 1992 par la Commission des Titres d'Ingénieur sous le nom d'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Cachan. Elle accueille ses premiers élèves en septembre 1992.

2011 L'Ecole est habilitée par la CTI à dispenser sa formation par l'apprentissage

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan (ESITC)

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris (ESITC Paris)